

POUR UNE RÉDACTION ÉPICÈNE ET INCLUSIVE

Dans le texte qui suit, le Comité consultatif de la Politique institutionnelle de la langue française du cégep Édouard-Montpetit et de l'École nationale d'aérotechnique propose des stratégies d'écriture permettant d'être plus inclusif et de mieux représenter l'égalité des hommes et des femmes au sein de ses textes et de ses discours.

Dans sa Politique de valorisation de la langue française, le cégep Édouard-Montpetit affirme tenir « compte du caractère vivant de la langue française et de son évolution »¹. En ce sens, « il adhère aux normes et aux standards promus par l'Office québécois de la langue française, notamment en ce qui concerne les procédés rédactionnels qui assurent une visibilité égale aux hommes et aux femmes. »²

L'égalité entre les hommes et les femmes est une valeur importante de la société québécoise et le cégep Édouard-Montpetit juge important que cela se reflète dans ses textes et dans ses discours. Il veut également que tous les membres de sa communauté se retrouvent dans ses communications. Pour ce faire, conformément aux normes et aux standards promus par l'Office québécois de la langue française, il propose les procédés rédactionnels suivants :

- Afin que tous et toutes se retrouvent dans les textes, le Cégep recommande d'éviter l'utilisation du masculin générique.

En ce sens, il recommande de ne pas utiliser que le masculin pour désigner un groupe d'hommes et de femmes, et cela, même si c'est dans le but d'alléger un texte ou d'en faciliter la lecture, puisque cela n'assure pas une visibilité égale aux hommes et aux femmes.

Pour en savoir plus sur la position de l'OQLF à cet égard, voir :

<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=23912>

1. Cégep Édouard-Montpetit, *Politique institutionnelle de la langue française*, Longueuil, Cégep Édouard-Montpetit, 2014, p.5

2. Ibid

- ▶ Le Cégep recommande d'écrire épïcène (c'est-à-dire avec des mots dont le masculin et le féminin ont la même forme, comme « collègue »), lorsque cela est possible, ou d'utiliser des formules neutres (par exemple, le corps professoral pour désigner les professeurs et les professeures). Il recommande également la féminisation lexicale ainsi que l'utilisation des doublets complets (comme Québécois et Québécoises).

En utilisant des termes épïcènes (arbitre, cinéaste, hygiéniste dentaire, etc.) et la formulation neutre dans un texte (cadre au lieu d'administrateur ou d'administratrice ; membre du personnel au lieu d'employé ou d'employée), on peut donner un caractère plus inclusif à l'ensemble d'un discours. Les mots choisis peuvent alors désigner aussi bien les hommes que les femmes que les personnes non binaires.

Pour ce qui est de la féminisation lexicale et de la féminisation syntaxique, en nommant le féminin (on utilisera autrice, auteure ou écrivaine pour nommer une femme qui écrit, et non « un écrivain ») ou en nommant la forme masculine et la forme féminine correspondante d'un terme (avocat, avocate ; directeur, directrice ; le ou la pilote), on reconnaît la place de la femme dans la société tout en lui faisant une place dans les discours et dans les textes.

Dans cet ordre d'idées, l'utilisation des doublets complets, où l'on nomme la forme masculine et la forme féminine, est recommandée parce que cela rend les femmes visibles. Selon le contexte, on choisira donc la formulation neutre ou l'utilisation des doublets complets.

Voici une phrase où la formulation neutre et des termes épïcènes sont utilisés :

- ▶ **Le corps professoral a assisté à une conférence donnée par des spécialistes de la pédagogie universelle.**

Voici une phrase où les doublets complets sont utilisés :

- ▶ **Les Québécois et les Québécoises ont célébré leur fête nationale.**

Pour en savoir plus sur la féminisation lexicale, voir :

<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26532325/feminisation-lexicale>

Pour en savoir plus sur la formulation neutre, voir :

<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=23990>

Pour en savoir plus sur la féminisation syntaxique et l'utilisation des doublets complets, voir :

<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26532328/feminisation-syntaxique>

et <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=23991>

Pour en savoir plus sur les termes épïcènes, voir :

<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26527355/epicene>

et <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=25465>

- ▶ Le Cégep recommande aussi, lorsque les doublets complets sont utilisés, de privilégier l'utilisation des pronoms coordonnés (il et elle ou il ou elle, selon le contexte) dans le reste du texte. De cette façon, on continue de faire une place aux deux genres dans le texte. Toutefois, lorsque plusieurs doublets sont utilisés dans un texte, l'OQLF propose, pour ne pas surcharger le tout, d'utiliser un pronom de rappel masculin pluriel (ils) pour rappeler un antécédent qui a la forme d'un doublet.

Voici une phrase où les pronoms coordonnés sont utilisés :

- ▶ **Les étudiants et les étudiantes ont participé à l'activité organisée par ce département. Ils et elles ont aimé l'expérience.**

Voici une phrase où le pronom de rappel masculin pluriel est utilisé :

- ▶ **Les joueurs et les joueuses de l'équipe ont célébré leur victoire. Ils étaient vraiment contents d'avoir gagné.**

Pour en savoir plus sur la reprise par les pronoms, voir :

<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=23995>

- ▶ À l'instar de l'OQLF, le Cégep recommande d'utiliser les doublets abrégés seulement là où l'espace est restreint (tableaux, formulaires, etc.) et il recommande de ne pas utiliser les signes de ponctuation ni la majuscule, mais bien les parenthèses ou les crochets pour former les doublets abrégés. L'OQLF justifie son choix en précisant que l'utilisation de ces signes entraîne moins de difficultés que les autres parfois utilisés pour former des doublets abrégés. Il rappelle aussi qu'en linguistique, « de façon générale, on utilise le trait d'union pour indiquer qu'une unité est une partie de mot (préfixe, suffixe ou radical) [et qu'on] ne l'utilise pas devant une lettre employée seule.»³ Ainsi, on écrira « étudiant(e) » et « directeur(-trice) » aux endroits où l'espace est restreint.

Pour en savoir plus sur les doublets abrégés, voir :

<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=25343>

et <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/25346/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/redaction-epicene/doublets-abreges/types-de-doublets-abreges>

- ▶ Le Cégep recommande aussi la règle d'accord de proximité (les étudiantes et les étudiants motivés). Cette règle stipule qu'il « faut placer le nom masculin le plus près possible de l'adjectif ou du participe passé pour éviter la discordance de genre entre un nom féminin et un adjectif masculin contigus ».⁴ Ce faisant, on nomme le féminin en premier.

Voici des phrases où l'on retrouve un accord de proximité :

- ▶ **Les citoyennes et les citoyens sont allés voter.**
- ▶ **Les étudiantes et les étudiants motivés réussissent bien.**
- ▶ **Les lectrices et les lecteurs passionnés se sont inscrits à cette activité.**

Pour en savoir plus sur la règle d'accord de proximité, voir :

<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=23997>

3. Voir : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=25343>

4. Voir : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=23997>

- ▶ Enfin, lorsque l'on s'adresse directement à des personnes non binaires, l'utilisation de pronoms neutres (comme le « vous ») est recommandée. Si l'on parle de personnes non binaires dans un texte, le Cégep recommande d'utiliser des formulations neutres afin de les inclure. Enfin, lorsqu'un étudiant ou une étudiante en fait la demande, il est conseillé d'utiliser le pronom choisi par ce dernier ou cette dernière. Le Cégep n'encourage toutefois pas l'utilisation de néologismes parce que, comme le souligne l'OQLF, « aucun changement général concernant la distinction grammaticale masculin/féminin en français ne se profile à l'horizon. »⁵

Pour en savoir plus sur la position de l'OQLF à cet égard, voir :

<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=25370>

EXTRAIT DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

« Le cégep Édouard-Montpetit est un établissement d'enseignement supérieur public et francophone, constitué du campus de Longueuil et de l'École nationale d'aérotechnique. Il reconnaît que la langue française est un élément constitutif de la culture et de l'identité et qu'elle contribue au sentiment d'appartenance à la société québécoise et au rayonnement de la francophonie.

Le Cégep affirme que la qualité du français est une priorité et repose sur un engagement collectif ferme de même que sur la participation essentielle de chacun. Il considère que l'amélioration de la qualité du français, tant de ses étudiantes et étudiants que de son personnel, est un processus continu à encourager et à soutenir.

L'obtention d'un diplôme d'études collégiales atteste à la fois l'acquisition des connaissances et compétences requises par un programme et une maîtrise reconnue de la langue française. Le Cégep considère ainsi que sa maîtrise conditionne l'accès aux divers domaines du savoir, favorise la réussite éducative et assure un meilleur accès aux études supérieures, aux fonctions de travail et aux responsabilités citoyennes.

Le cégep Édouard-Montpetit tient compte du caractère vivant de la langue française et de son évolution. Il adhère aux normes et aux standards promus par l'Office québécois de la langue française, notamment en ce qui concerne les procédés rédactionnels qui assurent une visibilité égale aux hommes et aux femmes.»⁶

GLOSSAIRE⁷

► DOUBLET⁸

Définition : Ensemble constitué de la forme masculine d'un mot ainsi que de la forme féminine correspondante, coordonnées par *et* ou par *ou*.

Notes : Généralement, le doublet est constitué d'[appellations de personnes](#), comme dans *les Québécoises et les Québécois*, mais on parlera aussi de doublet dans le cas de pronoms (*celle ou celui*), d'adjectifs (*heureux et heureuses*) ou de déterminants (*un ou une*).

Le doublet est utilisé en [féminisation syntaxique](#). Voir, à ce sujet, l'article [Qu'est-ce qu'un doublet?](#) de la *Banque de dépannage linguistique*.

Le terme [doublet](#) est également employé, en linguistique, pour désigner un « couple de mots issus d'un même étymon, mais qui possèdent une signification et une forme différentes ».

Les termes *doublet complet* et *doublet intégral* sont généralement employés lorsqu'il est nécessaire de faire la distinction entre les doublets et les [doublets abrégés](#).

► DOUBLET ABRÉGÉ⁹

Définition : Dénomination issue de la réduction d'un [doublet](#) où sont maintenues la forme masculine d'un mot et la finale de la forme féminine correspondante.

Notes : L'Office québécois de la langue française privilégie les parenthèses ou les crochets pour former un doublet abrégé (par exemple : agriculteur(trice)s, policier(ière)s, professeur[e]). Ces signes doubles sont ceux dont l'utilisation est susceptible d'entraîner le moins de difficultés. Les autres signes parfois employés pour créer des doublets abrégés (trait d'union, majuscule, point médian et virgule, par exemple) ne sont pas retenus par l'Office en raison des problèmes que leur emploi pose. Voir, à ce sujet, les articles [Qu'est-ce qu'un doublet abrégé?](#) et [Signes non retenus pour former des doublets abrégés](#) de la *Banque de dépannage linguistique*.

L'Office juge que l'emploi des doublets abrégés est une option acceptable, mais seulement dans les contextes où l'espace est restreint (par exemple dans les tableaux, les formulaires, les publications sur des plateformes de microblogage) ainsi que dans les écrits de style télégraphique.

Par extension, on parlera aussi de doublet abrégé dans le cas de la contraction d'un doublet de pronoms (*aucun(e)*), d'adjectifs (*heureux(-euses)*) ou de déterminants (*certain(e)s*).

7. Toutes les définitions proviennent du [GDT](#) (Le grand dictionnaire terminologique).

8. Voir : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26532305/doublet>

9. Voir : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26542654/doublet-abrege>

▶ ÉPICÈNE¹⁰

Définition : Se dit d'un mot qui désigne ou caractérise une personne et qui a la même forme au genre masculin et au genre féminin.

Notes : Plusieurs classes de mots peuvent être qualifiées d'épicènes : un nom, un pronom, un adjectif. Un nom qui est épicène s'écrit de la même manière au masculin et au féminin : c'est le déterminant, ou l'accord de l'adjectif ou du participe passé, le cas échéant, qui permettra de déterminer qu'on parle d'une femme (une bibliothécaire) ou d'un homme (un bibliothécaire). Les pronoms (comme je) et les adjectifs (comme habile) peuvent aussi être épicènes et désigner ou caractériser une femme ou un homme.

Par extension, l'adjectif épicène qualifie aussi une pratique d'écriture nommée rédaction épicène.

Il ne faut pas confondre ce sens avec un autre sens de l'adjectif épicène : « se dit d'un nom qui n'a qu'un genre grammatical, quel que soit le sexe de l'être animé désigné ».

▶ FÉMINISATION LEXICALE¹¹

Définition : Transposition au féminin d'un mot qui est au masculin.

Notes : Faire correspondre l'appellation féminine *la régisseuse* à l'appellation masculine *le régisseur* ou mettre le déterminant féminin *une* devant *ministre* sont des exemples de féminisation lexicale.

D'autres termes peuvent être employés pour préciser à quoi s'applique la féminisation lexicale : *féminisation des titres* quand la féminisation lexicale concerne plus précisément les titres ; *féminisation des noms de métier(s), fonction(s), grade(s) et/ou titre(s)* quand il s'agit de noms de métiers, fonctions, grades ou titres ; *féminisation des appellations de personnes* quand elle concerne plus généralement les [appellations de personnes](#) au féminin.

Le terme *féminisation lexicale* désigne aussi l'utilisation des appellations de personnes au féminin.

▶ FÉMINISATION SYNTAXIQUE¹²

Définition : Pratique utilisée en [rédaction épicène](#), qui consiste à employer des [doublets](#).

Notes : Avec la féminisation syntaxique, la rédactrice ou le rédacteur emploie la forme masculine et la forme féminine correspondante, coordonnées par *et* ou par *ou*, comme *un entraîneur personnel ou une entraîneuse personnelle*.

10. Voir : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26527355/epicene>

11. Voir : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26532325/feminisation-lexicale>

12. Voir : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26532328/feminisation-syntaxique>

► NÉOLOGISME

Définition : Unité lexicale nouvelle.

Notes : Le concept de « néologisme » est relatif. Le néologisme est considéré comme tel tant que le sentiment de nouveauté est perçu chez les locuteurs, temps qui varie selon les mots, les domaines de spécialité et les locuteurs. Le néologisme est donc voué à perdre son appellation de *néologisme*, soit parce qu'il s'intègre au lexique de la langue et n'est plus senti comme nouveau, soit parce qu'il n'est finalement pas sanctionné par l'usage.

Pour en apprendre davantage sur ce concept, vous pouvez consulter l'article [Le néologisme](#) de la *Banque de dépannage linguistique*.

Cette fiche fait partie du vocabulaire [Figurez-vous que vous avez du style!](#)

Le mot nouveau créé à partir des ressources de la langue s'appelle plus précisément [néologisme de forme](#), celui qui est créé par l'ajout d'un nouveau sens à une forme déjà existante est appelé [néologisme sémantique](#) et celui qui a été emprunté à une autre langue, [néologisme d'emprunt](#).

► PERSONNE NON BINAIRE¹³

Définition : Personne dont l'identité de genre se situe hors de la classification binaire masculin/féminin.

Notes : Les termes personne non binaire, personne de genre non binaire et non-binaire sont des termes génériques qui regroupent entre autres les personnes de genre neutre, les personnes bigenres ou les personnes agenres.

Non est suivi d'un trait d'union lorsqu'il entre dans la formation d'un nom composé (un ou une non-binaire). Toutefois, lorsqu'il entre dans la formation d'un adjectif, il sera suivi d'une espace (une personne non binaire et une personne de genre non binaire, où non binaire est un adjectif). Voir, à ce sujet, l'article [Emploi du trait d'union dans les mots composés avec non](#) de la *Banque de dépannage linguistique*.

Au pluriel, on écrira : des personnes non binaires, des personnes de genre non binaire, des non-binaires.

On utilise parfois le mot non-binaire comme substantif pour désigner ce concept. Toutefois cela peut être jugé offensant par certains locuteurs qui considèrent que l'emploi de cette désignation réduit la personne concernée à cette seule caractéristique.

13. Voir : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26544628/personne-non-binaire>

LE COMITÉ CONSULTATIF DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le Comité consultatif de la Politique institutionnelle de la langue française du cégep Édouard-Montpetit et de l'École nationale d'aérotechnique est composé de Stéphanie Arpin (professeure et coordonnatrice du Département de préenvol), Monique Delisle (professeure en Techniques d'hygiène dentaire), Mylène Godin (directrice des communications et des relations gouvernementales), Jean-Sébastien Ménard (repfran et professeur de littérature et de français), Josée Mercier (directrice des études), Ingrid Mourtialon (professeure de philosophie), et Jacinthe Noreau (coordonnatrice de services à la Direction des études), Alethea Paquiot (professeure d'anglais au Département de langues), Julie Pelland (technicienne en travaux pratiques au Centre d'aide en français), Any Perrault (adjointe de direction à la Direction des ressources humaines), un ou une membre du Conseil de vie étudiante de l'École nationale d'aérotechnique (CVE), un ou une membre de l'Association générale étudiante du cégep Édouard-Montpetit (AGECEM) et Catherine Tremblay (conseillère en communication à la Direction des communications et des relations gouvernementales).

MÉDIAGRAPHIE

Des ouvrages à lire ou des ressources en ligne à consulter¹⁴ :

- ▶ ACADÉMIE FRANÇAISE. *La féminisation des noms de métiers et de fonctions*, Paris, Académie française, 2019, 20 p. Voir : https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_de_fonction.pdf
- ▶ ALPHERATZ. *Grammaire du français inclusif*, Châteauroux, Éditions Vent Solars, 2018.
- ▶ ASHLEY, Florence. « Les personnes non-binaires en français : une perspective concernée et militante », dans *H France Salon*, Volume 11, Issues 14, 2019. Voir : <https://h-france.net/Salon/SalonVol-11no14.5.Ashley.pdf>
- ▶ ASHLEY, Florence. *Qui est-ille? Le respect langagier des élèves non-binaires, aux limites du droit*, Québec, Service social, Volume 63, numéro 2, 2017, p. 35–50. Voir : <https://id.erudit.org/iderudit/1046498ar>
- ▶ ARBOUR, Marie-Ève, et DE NAYVES, Hélène, avec la collaboration de ROYER, Ariane. « Féminisation linguistique : étude comparative de l’implantation de variantes féminines marquées au Canada et en Europe », *Langage et société*, n° 148, 2014, p. 31-51.
- ▶ ARBOUR, Marie-Ève, et DE NAYVES, Hélène. *Formation sur la rédaction épïcène*, Montréal, Office québécois de la langue française, 2020, 76 p. Voir : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/redaction-epicene/formation-redaction-epicene.pdf>
- ▶ ARMSTRONG, Nigel, BAUVOIS, Cécile et BEECHING, Kate, éd., avec la collaboration de BRUYNINCKX, Marielle. *La langue française au féminin : le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique ?*, préface de Françoise Gadet, Paris, Montréal, L’Harmattan, 2001, 232 p.
- ▶ AUSSANT, Laurent. « Respecter la non-binarité de genre en français », Bureau de la traduction, Ottawa, Portail linguistique du Canada, 2019. Voir : <https://www.noslangues-ourlangages.gc.ca/fr/blogue-blog/respecter-la-non-binarite-de-genre-fra>
- ▶ BAILLARGEON, Stéphane. « Dis son pronom : les mots de la non-binarité », Montréal, Le Devoir, 6 juillet 2021. Voir : <https://www.ledevoir.com/societe/615933/des-mots-pour-mieux-dire-dis-son-pronom-les-mots-de-la-non-binarite>
- ▶ BECQUER, Annie, et autres. *Femme, j’écris ton nom... : guide d’aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, préface de Lionel Jospin, Paris, La documentation française, 1999, 124 p.

14. Nous reprenons ici la bibliographie proposée par l’OQLF (voir : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=24191>), que nous avons enrichie.

- ▶ BOUDREAU, Jean-Philippe. *Masculin, féminin et autres tabous du genre*, Montréal, Correspondance, 2017. Voir : <https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/masculin-feminin-et-autres-tabous-du-genre/>
- ▶ BUREAU DE LA TRADUCTION DU CANADA. « Écriture inclusive : correspondance », dans *Outils d'aide à la rédaction – Clefs du français pratique*, Ottawa, Bureau de la traduction du Canada, 2015. Voir : https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_e&page=9CljS-UkLxu8.html
- ▶ BUREAU DE LA TRADUCTION DU CANADA. « Lexique sur la diversité sexuelle et de genre », dans *Outils d'aide à la rédaction – Clefs du français pratique*, Ottawa, Bureau de la traduction du Canada, 2019. Voir : <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/publications/diversite-diversity-fra.html>
- ▶ BUREAU DE VALORISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE. *Inclusive-ment : guide d'écriture pour toutes et tous*, Montréal, Université de Montréal, 2019. Voir : https://francais.umontreal.ca/fileadmin/francophonie/documents/Guide_de_redaction_inclusive/UdeM_Guide-ecriture-inclusive.pdf
- ▶ BUREAU DE LA VALORISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE. Formation en ligne ouverte à tous et à toutes : écriture inclusive 101, Montréal, Université de Montréal, 2021. Voir : <https://nouvelles.umontreal.ca/article/2021/06/04/nouvelle-formation-en-ligne-ouverte-a-tous-ecriture-inclusive-101/>
- ▶ CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène et autres. « La rédaction épïcène », dans *Usito*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke. Voir : https://usito.usherbrooke.ca/articles/aides_%C3%A0_la_r%C3%A9daction/LaR%C3%A9daction%C3%89pic%C3%A8ne
- ▶ CERQUIGLINI, Bernard. *Le ministre est enceinte ou La grande querelle de la féminisation des noms*, Paris, Éditions du Seuil, 2018, 194 p.
- ▶ « Chronique sur le bout de la langue : la rédaction épïcène, c'est notre affaire ! », Ottawa, Université d'Ottawa, 2021. Voir : <https://olbi.uottawa.ca/news/chronique-bout-langue-redaction-epicene-cest-notre-affaire>
- ▶ COMITÉ CONSULTATIF DE LA LANGUE. « Guide de rédaction inclusive du CVM », Montréal, Cégep du Vieux Montréal, 2021. Voir : <https://www.cvm.qc.ca/minisite/bibliotheque/guide-de-redaction-inclusive>
- ▶ DESFORGES, Louise. *Et si le premier homme était une femme... ou le discours épïcène*, Montréal, Correspondance, 2008. Voir : <https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/bon-chic-bon-genre-a-la-page/et-si-le-premier-homme-etait-une-femme-ou-le-discours-epicene/>
- ▶ DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE DE L'ONTARIO. *À juste titre : guide de rédaction non sexiste*, Toronto, Office des affaires francophones, 1994, 29 p.
- ▶ DISTER, Anne, et MOREAU, Marie-Louise. *Féminiser? Vraiment pas sorcier! La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres*, 1^{re} éd., Bruxelles, De Boeck, Duculot, 2009, 207 p.

- ▶ DUMAIS, Hélène. *Le processus de féminisation des noms de professions, métiers et titres de différentes fonctions au Québec*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1982.
- ▶ DUPUY, Alexandra. *L'écriture inclusive : la définir pour mieux la comprendre*, Montréal, Correspondance, 2020. Voir : <https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/lecriture-inclusive-la-definir-pour-mieux-la-comprendre/>
- ▶ ELMIGER, Daniel. *La féminisation de la langue en français et en allemand : querelle entre spécialistes et réception par le grand public*, Paris, Honoré Champion, 2008, 404 p.
- ▶ FRANCE. HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES. *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe : guide pratique*, Paris, La documentation française, 2016, 62 p.
- ▶ GAGNÉ, Julie (sous la direction de). *Guide de communication inclusive*, Montréal, Communauté de pratique en équité, diversité et inclusion (EDI) du réseau de l'Université du Québec, 2021. Voir : https://reseau.uquebec.ca/fr/system/files/documents/EDI/guide-communication-inclusive_uq-2021.pdf
- ▶ GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO. *Recommandations pour une rédaction inclusive*, Toronto, Gouvernement de l'Ontario, 2021. Voir : <https://forms.mgcs.gov.on.ca/en/dataset/fdcffdf8-69a2-42e1-bf5c-45cf9fe34aeb/resource/eef049f7-9067-4dbf-bf1b-a67da195c04b/download/on00482f.pdf>
- ▶ GUILBAULT, Magali (sous la direction de). *Apprendre à nous écrire : guide et politique d'écriture inclusive*, Montréal, Club Sexu et Les 3 sex*, 2021.
- ▶ HOUBEDINE-GRAVAUD, Anne-Marie (sous la direction de). *La féminisation des noms de métiers : en français et dans d'autres langues*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1998, 198 p.
- ▶ IRIGARAY, Luce. *Parler n'est jamais neutre*, Paris, Minuit, 1985.
- ▶ IRIGARAY, Luce. *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Minuit, 1977
- ▶ KHAZNADAR, Edwige. *Le féminin à la française : académisme et langue française*, Paris, L'Harmattan, 2002, 237 p.
- ▶ LABROSSE, Céline. « Le langage non sexiste : une autre perspective », dans *La Revue du Barreau canadien*, vol 99, no 3, 2021. Voir : <https://cbr.cba.org/index.php/cbr/article/view/4709>
- ▶ LABROSSE, Céline. *Pour une langue sans sexisme*, petit traité pratique pour un usage au quotidien, Montréal, Fides, 2021 [1996]. Voir aussi : <https://langagenonsexiste.ca/>
- ▶ LABROSSE, Céline. *Pour une langue française non sexiste*, Montréal, Les Intouchables, 2002.
- ▶ LARIVIÈRE, Louise-Laurence. *Guide de féminisation des noms communs de personnes*, Montréal, Fides, 2005, 217 p.
- ▶ LE FRANÇAIS, LANGUE COMMUNE À L'UDES. « La rédaction inclusive » dans *Le français en outils*,

Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2022. Voir : <https://www.usherbrooke.ca/langue/le-francais-en-outils/la-redaction-inclusive>

▶ LESSARD, Michaël, et ZACCOUR, Suzanne. *Grammaire non sexiste de la langue française : le masculin ne l'emporte plus!*, Saint-Joseph-du-Lac, M éditeur ; Paris, Éditions Syllepse, 2017, 189 p.

▶ LIBERSAN, Lucie. *Quelques points de vue sur la rédaction épiciène*, Montréal, Correspondance, 2008. Voir : <https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/pages-dhistoire-tendances-2008-2009/quelques-points-de-vue-sur-la-redaction-epicene-compte-rendu-de-trois-lettres-dopinion-signees-michel-belanger-gilles-faucher-et-gaetan-clement/>

▶ MANESSE, Danièle et SIOUFFI, Gilles (sous la direction de). *Le féminin et le masculin dans la langue : l'écriture inclusive en questions*, Paris, ESF sciences humaines, 2019, 207 p.

▶ MAUSSA-LOPEZ, Julieth (sous la direction de). *Guide d'écriture inclusive. Pour une socialisation et une alphabétisation plus égalitaires des adultes*, Montréal, Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, 2021. Voir : http://bv.cdeacf.ca/documents/PDF/CDEACF_GUIDE_redaction-inclusive.pdf

▶ MÉNARD, Jean-Sébastien. *Qu'est-ce que la rédaction épiciène?*, Longueuil, Le français s'affiche, cégep Édouard-Montpetit, 2022. Voir : <https://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/Centre%20de%20reference/Le%20français%20saffiche/Valorisation/Chroniques/La-redaction-epicene.pdf>

▶ MÉNARD, Jean-Sébastien. *Pour un français neutre et une inclusion des personnes non binaires : une entrevue avec Florence Ashley*, Longueuil, Le français s'affiche, cégep Édouard-Montpetit, 2022. Voir : <https://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/Centre%20de%20reference/Le%20français%20saffiche/Une-entrevue-avec-Florence-Ashley.pdf>

▶ MÉNARD, Jean-Sébastien. *Un entretien avec Céline Labrosse et Annie Gingras*, Longueuil, Le français s'affiche en mode balado, cégep Édouard-Montpetit, 2022.

▶ MOREAU, Marie-Louise, et DISTER, Anne. *Mettre au féminin : guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, 3^e éd., Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2014, 94 p.

▶ MOREAU, Thérèse. *Le nouveau dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions*, Genève, Éditions Metropolis, 1999, 180 p.

▶ MOREAU, Thérèse. *Écrire les genres : guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épiciène*, Genève, DF-SPPEgalité-CLDE, 2001, 42 p.

▶ MUSÉE CANADIEN POUR LES DROITS DE LA PERSONNE, « Annexe B — Écriture épiciène », dans *Guide de conception universelle et accessible*, Winnipeg, Musée canadien pour les droits de la personne, 2017. Voir : <https://ci.droitsdelapersonne.ca/appendix-b/>

▶ NIEDZWIECKI, Patricia. *Le langage au féminin : les mots pour la dire*, préface de Benoîte Groult, Paris, Castells ; Bruxelles, Labor, 2000, 189 p.

- ▶ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Formation sur la rédaction épiciène*, Montréal, OQLF, 2020 [2012]. Voir : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/redaction-epicene/formation-redaction-epicene.pdf>
- ▶ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. « Termes parus dans les avis de normalisation et de recommandation. 1. Avis de recommandation », *Gazette officielle du Québec*. Partie 1, Avis juridiques, 150^e année, n° 27, 7 juillet 2018, p. 417. Voir : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/officialisation/avis-goq-feminisation-20180707.pdf>
- ▶ PARADIS, Catherine (sous la direction de). *Le petit expert de la langue française, guide des pratiques rédactionnelles*, Rimouski, Cégep de Rimouski, 2020. Voir : <https://www.cegep-rimouski.qc.ca/sites/default/files/petit-expert-langue-francaise-2020.pdf>
- ▶ « La rédaction inclusive », *Le français, langue commune à l'UdeS*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2022. Voir : <https://www.usherbrooke.ca/langue/le-francais-en-outils/la-redaction-inclusive>
- ▶ *Rédiger des guides d'enseignement de façon non sexiste*, troisième édition, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013. Voir : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/ress_didactiques/RedactionNonSexiste_2014.pdf
- ▶ ROBERGE, Julie. *Langue et identité de genre : quand norme langagière et militantisme se rencontrent*, Montréal, Correspondance, 2018. Voir : <https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/langue-et-identite-de-genre-quand-norme-langagiere-et-militantisme-se-rencontrent/>
- ▶ SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA, *Mieux comprendre le genre non-binaire*, Ottawa, 2019. Voir : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/organisation/nouvelles/mieux-comprendre-genre-non-binaire.html>
- ▶ SUISSE. CHANCELLERIE FÉDÉRALE. *Guide de formulation non sexiste des textes administratifs et législatifs de la Confédération*, Berne, Chancellerie fédérale, 2000, 25 p. Voir : https://www.bk.admin.ch/dam/bk/fr/dokumente/sprachdienste/Sprachdienst_fr/sprachdienst_fr/guide_de_formulation-nonsexiste.pdf.download.pdf/guide_de_formulationnonsexiste.pdf
- ▶ TABLE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION. *Mesures d'ouverture et de soutien envers les jeunes trans et les jeunes non binaires : guide pour les établissements d'enseignement*, Montréal, 2017. Voir : https://fqde.qc.ca/wp-content/uploads/2018/02/brochure_jeunes_trans_web-2.pdf
- ▶ UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL. « Rédaction épiciène », dans *Guide des études pour les étudiants au baccalauréat en enseignement au secondaire de l'UQAM (BES)*, Montréal, Faculté des sciences de l'éducation, UQAM, 2022. Voir : <https://bes.uqam.ca/redaction-epicene/>
- ▶ VIENNOT, Éliane. *Le langage inclusif : pourquoi, comment*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2018, 142 p.
- ▶ VACHON-L'HEUREUX, Pierrette et GUÉNETTE, Louise. *Avoir bon genre à l'écrit : Guide rédaction*

épicène, Québec, OQLF, Les Publications du Québec, 2006, 209 p.

- ▶ VACHON-L'HEUREUX, Pierrette. *Féminisation des titres et des textes*, Montréal, Correspondance, Volume 10, numéro 2, novembre 2004. Voir : <https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/re-formes-et-continuites/feminisation-des-titres-et-des-textes/>
- ▶ VACHON-L'HEUREUX, Pierrette. *Féminisation et rédaction*, Montréal, Correspondance, 2005. Voir : <https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/najustez-pas-votre-appareil/feminisation-et-redaction/>



FÉMINISATION LEXICALE

Il faut employer les formes féminines aux côtés des formes masculines. Par exemple : conseiller et conseillère, étudiant et étudiante, directeur et directrice, etc.



PRIVILÉGIER LES FORMULATIONS NEUTRES

Écrire, par exemple, le corps professoral est invité à écrire épïcène plutôt que les professeures et les professeurs sont invités à écrire épïcène.



UTILISER DES TERMES ÉPICÈNES

Un ou une arbitre, un ou une cinéaste... utiliser des noms qui ont la même forme au féminin et au masculin. Voir : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=23936>

ÉVITER LE MASCULIN GÉNÉRIQUE

On recommande de ne pas utiliser la fameuse formule « le masculin est utilisé pour alléger le texte ».



UTILISER LES DOUBLETS COMPLETS ET LES PRONOMS COORDONNÉS

Par exemple, les étudiants et les étudiantes... ils et elles...



PRIVILÉGIER L'ACCORD DE PROXIMITÉ

Par exemple, les étudiantes et les étudiants sont heureux d'apprendre cette nouvelle. « Heureux » s'accorde avec le nom le plus près. Voir : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=23997>

